

Formation

AQUATIQUE

en contrat d'apprentissage

BPJEPS

Activités Aquatiques et de la Natation



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy



Objectifs de la formation et compétences associées

- Animer des activités de découverte, d'initiation et de perfectionnement
- Participer à l'organisation et à la gestion des activités
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités
- Participer à l'entretien et à la maintenance des matériels
- Enseigner la natation dans le cadre scolaire et en leçon particulière
- Surveiller les baignades

Formation complémentaire

- Possibilité de préparer, en plus du BPJEPS, le Certificat Complémentaire Handicap ou Triathlon



Contrat d'apprentissage : un dispositif attractif

- Recruter un salarié motivé, opérationnel et formé à vos méthodes pour renforcer votre équipe et développer votre activité
- **Formation prise en charge** intégralement et automatiquement par l'OPCO AFDAS (pour les employeurs du secteur privé)
- **Rémunération de 433 € à 1 603 €** (suivant l'âge de l'apprenti ; de 17 à 29 ans)
- **Application de la réduction générale de cotisations sociales**
- **Aide Exceptionnelle à l'Apprentissage jusqu'à 10 000 €** si le contrat est **signé avant le 30/06/22**
- Accompagnement à la prise de décision par le CFA : informations pratiques, simulation financière, établissement du contrat d'apprentissage et formalités administratives
- **Exemple coût employeur pour le recrutement d'un apprenti de 18 ans sur 16 mois : 11 656 €** de rémunération chargée, 8 667 € d'Aide Exceptionnelle à l'Apprentissage => **reste à charge de 2 989 €** sur 16 mois, soit un **coût horaire de 1,23 €**



Demande d'informations et contacts

- Vous souhaitez connaître le coût réel de recrutement d'un apprenti sur votre structure ? Remplissez notre formulaire ! www.cfa-adasa.com/simulation-apprenti/ ou 04 73 30 23 65
- Pour toute information sur la formation, contactez M. Thierry LEFAURE, responsable des activités aquatiques : thierry.lefaure@creps-vichy.sports.gouv.fr ou 04 70 59 52 82